CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous avons conduit à sa dernière demeure, lundi matin, la vénérable Mme Jeannetot, l'ancienne directrice d'une institution, dans laquelle passèrent, de 1847 aux environs de 1860, beaucoup d'enfants de la bourgeoisie roubaisienne.

Mme Jeannetot avait 75 ans, et elle n'était plus guère connue que dans un cercle limité d'amis fidèles.

Elle enseignait de remarquable façon et trente ans passés ne m'ont pas fait oublier avec quelle clarté lumineuse elle nous donnait les leçons appropriées à notre jeune âge, de quel véritable charme elle savait les entourer. Elle ne parlait pas seulement à l'intelligence de ses élèves, elle possédait l'art délicat de faire vibrer le cœur et elle savait diriger le jugement, avec une singulière sûreté.

La vie eut pour Mme Jeannetot des duretés et des amertumes dont quelques-unes dépassèrent la moyenne commune; mais, en elle, la femme et la chrétienne surent lutter avec une fermeté et un stoïcisme admirables.

Après qu'elle eut quitté son institution, Mme Jeannetot dirigea quelques éducations particulières. Elle laissa, partout où elle passa, des affections pleines de reconnaissance qui lui sont restées attachées jusqu'à la dernière heure et dont quelques-unes se sont affirmées par de touchants témoignages. C'est que, chez cette femme d'élite, l'élévation et la noblesse du cœur égalaient la distinction de l'esprit.

Ceux qui l'ont bien connue savent seuls quelle belle âme s'en est allée vers Dieu. A. R.

Le Conseil municipal se réunira, le vendredi 16 décembre, à sept heures et demie, pour examiner les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Fête de gymnastique des 7 et 8 août; réglement définitif; demande d'un crédit supplémentaire. — 2. Enseignement; demande de création d'un cours d'adultes à l'école communale de garçons de la rue des Arts. — 3 Service municipal des eaux; installation des chaudières n° 6 et n° 1 et pose de la conduite de 0.50; demande de crédit supplémentaire. —4° Demande de location des terrains désignés pour l'agrandissement du cimetière.

6. Serre du square Notre-Dame; demande d'acquisition par l'Etat. — 6. Fourneaux économiques; fourniture de harengs et de morue; demande d'autorisation de traiter de gré à gré. — 7. Ecole de natation; acquisition d'un terrain rue Meyerbeer. — 8. Voirie municipale; rue de Rome; avis du Conseil sur les résultats de l'enquête. — 9. id.; mise en adjudication de l'entretien des chaussées pavées. — 10. id.; construction des branchements particuliers; demande d'un crédit supplémentaire de 2 000 fr. en recette et dépense. — 11. id.; Chemin de Cartigny; construction d'un aqueduc.

RAPPORTS DES COMMISSIONS. — 1. Pesage public; demande d'un crédit supplémentaire. (M. Roche). — 2. Voirie municipale; boulevard de Mulhouse; construction d'un aqueduc. (M. le Dr Carrette). — 3 Service vicinal, budget des ressources et des dépenses des chemins vicinaux. (M. Destombes). — 4. Voirie municipale; ruelle Wibaux; élargissement; pétition. (M. Destombes). — 5. Création d'un deuxième marché; proposition de M. Faidherbe. (M. Chéron). — 6. Cimetière communal; projet d'agrandissement; emprunt; communication. (M. Dazin). — Budget primitif de 1888. (M. Heyndrickx).

Commissions municipales. — Les 1re, 2e, 3e et 4e commissions se réuniront, mercredi 14 décembre, à cinq heures du soir; voici l'ordre du jour :

1° Conservatoire national de musique de Paris; le jeune Lecherf; demande d'une bourse. — 2° Quartier du Hutin; proposition de M. Dubar-Delespaul. — 3° Mont-de-Piété; budget de 1888. — 4° Ecole de la rue des Arts; construction d'un portique-abri.

5° Ecole maternelle de la rue des Anges; constructions d'un portique abri. — 6° Ecole maternelle de la rue Ste-Elisabeth; construction d'une cave dans la maison d'habitation de la directrice. — 7° Institut Turgot; appropriations; examens des plans.

8 Eglise du St-Sépulcre; projet d'achèvement. — 9° Eglise du St-Sépulcre; grosses réparations. — 10° Cours de comptabilité; revision du traitement du professeur. — 11° Création d'ateliers manuels dans les écoles primaires.

Résultats d'adjudication. — Il a été procédé mardi, à onze heures, à la mairie, à l'adjudication des travaux de construction d'un hangar destiné au remisage du matériel servant au transport des blessés.

Ce hangar sera construit dans la cour de l'hôtel des pompiers.

Le devis était évalué à 831 fr. 91. M. J.-B. Degrave est l'unique soumissionnaire. Il est déclaré adjudicataire sans rabais.

Messes de prémices. — M. l'abbé Georges Segard célèbrera sa messe de prémices en l'église Saint-Martin le mercredi 21 décembre à dix heures.

Une autre messe de prémices, celle de M. l'abbé Auguste Delbecque aura lieu en l'église Sainte-Elisabeth le jeudi, 22 décembre, à dix heures.

Vendredi dernier, mourait une jeune fille, du quartier du Moulin de Roubaix, Mlle B...

Cette mort, due à une cause toute naturelle, avait affligé profondément les parents de la jeune fille, celle-ci devant se marier dans les premiers de février avec un jeune homme de Roubaix.

Vendredi, la police reçut, d'un médecin, communication d'une lettre anonyme qui avait été envoyée à ce dernier.

Cette lettre mettait en doute la cause naturelle de la mort.

Une autopsie fut faite, mardi matin, et l'examen médico-légal a eu pour effet de démontrer que la jeune fille était bien morte d'un abcès du péritoine.

Après le service religieux, un corbillard a emmené le corps de la jeune fille qui a été enterrée à Lille.

Une jeune fille tombée dans le canal. — Voilà trois chûtes dans le canal que nous enregistrons depuis deux jours. Heureusement celle-ci n'est pas mortelle.

Une jeune fille M... Valery, revenait, vers six heures et demie, de son travail, se rendant chez ses parents, au pavé bleu.

La nuit était si sombre qu'arrivée à l'écluse du Sacré-Cœur, la jeune fille croyant mettre le pied sur la passerelle, tomba dans le vide.

Elle jeta un cri de désespoir qui fut entendu.

M. Emile Delys, cafetier au *Tir National*, accourut et fut assez heureux pour ramener sur le bord Valery qui, après avoir reçu les premiers soins chez M. Vanpoulle, éclusier, fut en état de retour ner chez ses parents.

Un fermier de Wattrelos noyé. — M. J.-B. Herman, fermier, à Wattrelos, sur la limite des hameaux de Beaulieu et du Pleuy, quitta mardi, vers cinq heures et demie, sa maison pour se rendre au marché de Roubaix, selon sa coutume.

Il portait, sur l'épaule, deux grosses boules de beurre.

Arrivé sous le viaduc du chemin de fer, près de la distillerie Droulers, il fut trompé par l'obscurité et tomba à l'eau.

On aperçut son cadavre durant la matinée, et on le transporta à la morgue de l'hôpital où il fut bientôt reconnu.

M. Hermann était honorablement connu à Wattrelos. Il était âgé de 70 ans.

Le noyé de dimanche reconnu. — Le cadavre retiré, dimanche soir, du canal de Roubaix, près du pont du cimetière, vient d'être reconnu.

C'est un ouvrier de la maison Wibaux-Florin, du nom de Ferdinand Pouville.

Pouville habitait le village de Bailleul (Belgique), où il avait l'habitude de retourner le samedi soir. C'est en rentrant de son pays qu'il a été la victime de l'accident mortel dont nous avons raconté les détails.

Son frère est venu à Roubaix le reconnaître à l'Hôtel-Dieu. Il a déclaré que la victime ayant des habitudes de grande sobriété, il fallait croire à un simple accident.

Un accident. — M. Henri Honoré-Bernard, demeurant rue des Fabricants, passait, mardi après-midi, rue de l'Ommelet, vis-à-vis d'un bâtiment en construction devant servir d'annexe au peignage Amédée Prouvost et Cie, quand il fut atteint à la tête par une brique qui venait de s'en détacher.

M. Honoré reçut les soins d'urgence chez M. Delcroix, pharmacien, puis il s'en retourna chez lui. Sa blessure semble ne présenter pas grande gravité.

Dans la nuit de vendredi à samedi, une tentative de vol a eu lieu à la filature de coton de M. Cavrois, rue Chanzy. Les voleurs allaient, à l'aide d'une échelle, passer au-dessus de la grille, lorsque des voisines, éveillées par le bruit, donnèrent l'alarme.

Il est fâcheux que les malfaiteurs n'aient pas pu pousser plus loin leur tentative : s'ils avaient pénétré jusqu'aux bureaux, ils y eussent été pris comme dans une souricière, grâce aux signaux télégraphiques qui auraient instantanément décelé leur présence.

L'Exposition de 1889. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

« Monsieur Berger, directeur général de l'Exposition universelle, nous fait savoir que la date de l'inauguration est irrévocablement fixée au 1er avril 1889.

» En conséquence, nous engageons tous les industriels qui ont l'intention d'exposer, à nous envoyer leur demande d'admission dans le plus bref délai possible.

» Nous nous mettons à leur entière disposition pour leur fournir les renseignements qui pourraient leur être utiles.

» Le choix de l'emplacement étant des plus importants, nous engageons les personnes intéressées à nous éviter de nouveaux retards.

» Il n'y a plus un instant à perdre.

« *Sous comité de Roubaix-Tourcoing,*
» RYO A., secrétaire. »

Chronique colombophile. — Dans sa séance du 11 décembre 1887, l'*Union fédérale colombophile* a renouvelé sa commission pour 1888, comme suit :

Président d'honneur, A. Deharchies; président, Jules Rabaux; vice-président, Jules Lepoutre; secrétaire, Ernest Hermain; secrétaire adjoint, Ed. Belvoux; trésorier, Denis Desfontaines; archiviste, Louis Davriesse; commissaires : J. B. Niffle, Gervais, Wenz, G. Delplanck, Bayard, César Thumiry, J. Beutry, Fourneaux, J. Leleux.

Cartes de visites pour nouvel an, ivoire, bristol, deuil, imprimerie du *Journal de Roubaix* voir prix 4e page.

Afin d'éviter tout dérangement aux abonnés ou lecteurs éloignés, nous remettons, aux porteurs du *Journal de Roubaix*, des bons de commande qu'on est prié de remplir. Les mêmes porteurs déposeront les cartes de visites chez les personnes qui les auront commandées.

TOURCOING

La conférence de géographie, de lundi soir, était d'autant plus intéressante qu'elle s'appropriait mieux à ces connaissances de géographie commerciale si utiles à l'extension des affaires.

M. Lourdelet a parlé des Etats-Unis en voyageur consciencieux et observateur ainsi qu'en commerçant expérimenté et tous les auditeurs, plus nombreux que jamais, ont pu faire leur profit de cette description d'*une tournée commerciale aux Etats-Unis* aussi sérieuse au fond qu'agréable par la forme.

Nous donnerons, dans un prochain numéro, l'analyse de cette conférence qui a obtenu ici un succès absolument justifié.

La dernière levée à la poste, des correspondances à destination de Paris et des départements se fera, à partir du 16 décembre, à 9 h. 35 du soir.

Encore une bande de jeunes Cartouches. — A peine les petits voleurs, dont nous avons conté les exploits la semaine dernière, ont-il passé en police correctionnelle que, sur des plaintes déposées par des détaillants, on a dû procéder à l'arrestation d'une autre troupe.

C'est, semble-t-il, le Chemin des Mottes, qui sert de repaire à ces Cartouches en herbe, mais leur champ d'exploitation est la ville toute entière.

Ces petits vagabonds, âgés de 9 à 12 ans, opèraient aussi soit individuellement soit en nombre: tout était de bonne prise pour eux, sucreries, pâtisserie, pipes, tabac, jouets, etc., etc. On a relevé contre l'aîné d'entre eux Georges Tanghe, âgé de 12 ans, la bagatelle de dix-sept vols : son frère Henri Tanghe en a commis environ quinze, non compris probablement les larcins restés inconnus et qu'ils n'avouent pas. L'instigateur est un gamin de 9 ans Albert Billiard qui paraît avoir fait bien hâtivement son apprentissage de chef de bande. Il y a encore trois autres inculpés : Paul Dujardin, 10 ans, Pierre Hols, 10 ans, et André Tanghe, frère des deux plus compromis. Ce dernier, en raison de son jeune âge, à peine 7 ans, a été relaxé, mais les cinq autres ont été maintenus en état d'arrestation. C'est M. le commissaire de police du 2e arrondissement qui a procédé à l'interrogatoire de ces jeunes vauriens.

Neuville-en-Ferrain. — Trois vols ont été commis sur le territoire de cette commune :

1° Vol de volaille et de linge : 9 poules, 1 coq, 3 chemises d'homme et 3 essuie mains, au préjudice de Janssens, tisserand, au hameau du Berquier. Ce vol a été commis la nuit; les auteurs sont demeurés inconnus.

2° Vol de numéraire (139 fr.) chez Vandenabelle Henri, cabaretier au hameau de la Vieille-Motte.

3° Vol de 5 poules (valeur 10 fr.) commis la nuit à l'aide d'effraction, au domicile de Desiré Lesage, tisserand, au hameau du Berquier. — Auteurs inconnus.

LILLE

Le testament de Madame Boucicaut. — La charité de madame Boucicaut doit exercer ses bienfaits jusque dans notre région. La richissime défunte, en effet, en vertu du paragraphe 17 de son testament, lègue une somme de 2 millions 645.000 francs, pour fonder trois maisons de refuge aux environs de Lille, de Rouen et de Châlons-sur-Saône. Cet acte de munificence princière sera accueilli par la population, avec les plus vifs sentiments de reconnaissance envers la mémoire de la généreuse donatrice.

Un grand mariage. — On annonce le mariage d'un officier de notre garnison, M. le vicomte Henri de Hauteclocque, lieutenant au 7e bataillon de chasseurs à pied, avec mademoiselle Geneviève de la Croix de la Castries, nièce du feu duc de ce nom et par conséquent alliée à la famille du maréchal de Mac-Mahon.

La maison de Hauteclocque est une des plus anciennes d'Artois. Elle possédait la terre seigneuriale de son nom, au comté de St-Pol, dès le XIIe siècle. Ses rejetons ont siégé de tout temps dans le cœur de la noblesse de la province.

La maison de Hauteclocque a contracté des alliances directes avec celles D'Ailly, de Berghès-Saint-Winock, de Brias, de Créquy, d'Humières, de Monet de la Marck, de Kenty, de Ricametz, de Sains, de Navigheers, de Bellejame, de Rouvroy, de Lessus, etc.

M. le vicomte Henri de Hauteclocque n'est en garnison à Lille que depuis quelques mois.

Le prochain *Dîner de la Betterave* aura lieu mercredi en huit, 21, à 7 h., au Grand-Vésour. Comme nous l'avons annoncé précédemment, ce banquet sera suivie d'une soirée littéraire et musicale organisée avec le concours d'écrivains et artistes originaires de Flandre et Artois.

ATTAQUE NOCTURNE

Si vous avez sur vous du Savon du Congo,
Ne sortez tard qu'armé; son parfum aussitôt
Vous trahit, et du grinche excite fort l'envie !
Il vous demanderait : « Le savon ou la vie ! »
16108d Vaissier frères, Roubaix-Paris.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand Théâtre — « *Martyre !* » — « Le nouvel ouvrage de M. d'Ennery a toujours l'honneur pour héros, la vertu pour héroïne et ne gagne jamais sa cause par des moyens qui révoltent la bienséance. »

C'est en ces termes que s'exprimait notre éminent *confrère de Pene au lendemain de la première représentation de Martyre !* à Paris.

D'autre part, M. F. Sarcey avouait que « chacun y était allé de sa petite larme ».

Le public roubaisien n'est pas moins sensible que le public parisien, à en juger par l'émotion qu'il a manifestée hier. De fait, il y a, au théâtre, peu d'œuvres aussi poignantes. On en connaît la donnée : une très honnête femme est soupçonnée à tort par son mari ; d'un mot elle pourrait se justifier, mais ce serait aux dépens de l'honneur et du bonheur de sa mère. Dès lors, elle se tait et rien ne peut vaincre son stoïque silence. Elle supporte les outrages de son mari, les cruels reproches de son père sans prononcer la parole qui l'innocenterait. Et pourtant que de souffrances elle endure ! La plus terrible est assurément le divorce qui lui est imposé par son mari, lequel veut se remarier.

Naturellement, tout finit par s'expliquer et justice est enfin rendue à la pauvre femme, mais jusqu'au dernier moment, ce maître dramaturge qu'on appelle d'Ennery tient les spectateurs en suspens et enchevêtre les péripéties avec un art merveilleux; ajoutons que les ressorts de le pièce sont d'autant plus solides qu'ils sont soutenus par les sentiments les plus élevés et les plus nobles.

Il y a dans *Martyre !* un des plus délicieux rôles d'ingénue — disons mieux : *de jeune fille* qu'on ait écrits pour la scène. Nous ne citerons qu'un seul mot du personnage, mais il suffit à donner sa mesure : Lorsque le père de Paulette lui annonce qu'il a dû se séparer de sa mère, la jeune fille s'écrie : « De quoi vous accusait-elle donc ? » Ainsi, Paulette ne suppose même pas que sa mère puisse avoir un tort quelconque. Le mot est admirable et le public le comprend bien.

L'interprétation de *Martyre !* a été très satisfaisante. Mlle Juliette Alzieu a joué le rôle adorable mais étonnant de Paulette comme l'auteur l'avait conçu et écrit : c'est-à-dire en jeune fille énergique, tendre et fière. Je ne lui ferai pas d'autre compliment.

Mme Decorse donne du relief au personnage de la Gorgone. Quant à Mme Allan, qui a visiblement beaucoup de mètier, il m'a paru qu'elle appuyait un peu trop ses effets. Le rôle du mari était tenu par M. Veuillet, un artiste qui « a du foyer », comme on dit au théâtre. Une mention à M. Alzieu, un de ces comédiens expérimentés qui ne laissent jamais tomber un rôle et à M. Beauchamps, un jeune premier qui a de la correction et de la tenue. Quant à l'acteur chargé du rôle de l'amiral, il gagnerait à jouer avec plus de sobriété.

Le succès de la soirée a été pour M. Ariste, qui tenait le personnage de sir Drack, l'anglais un peu bourru et très bienfaisant quivellie sur Paulette. Trop souvent, les acteurs chargés de ce rôle, nous présentent un Anglais de table d'hôte, rogue et compassé, et parlant un jargon à peu près inintelligible.

C'est une erreur : sir Drack est un homme de haute compagnie, qui a été diplomate et qui connaît fort bien le français. Il a sans doute un léger accent, mais ce parfum d'exotisme ne doit avoir rien de vulgaire. Si l'on nous présente l'Anglais des romans de Paul de Kock, ce n'est plus cela du tout.

M. Ariste était un comédien trop intelligent pour tomber dans cet écueil. C'est bien un consul britannique qu'il a représenté hier. Son costume qui avait une pointe d'excentricité — l'aïdit : une pointe — son attitude froide sans trop de raideur, son diction correct, mais un peu hésitante, un peu embarrassée — comme il sied à un homme qui ne connaît pas absolument toutes les fluesses d'une langue — tout cela était bien compris et supérieurement rendu.

Le public, qui lui avait fait une entrée, ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

En somme, la soirée a été excellente. Il était visible que les artistes avaient répété à fond.

GEORGE DOUÉSSANT.

NORD

Mort de deux ecclésiastiques. — Nous apprenons la mort de M. l'abbé Becquart, doyen-curé de Merville.

M. l'abbé Becquart (Louis-Joachim), était né à Estaires le 3 octobre 1830. Il fut ordonné prêtre le 20 décembre 1856 et nommé vicaire à Douai (St-Jacques). Il fut successivement curé de Rieuley, le 5 septembre 1865; de Saulzoir, le 26 septembre 1871, puis doyen de Bouchain le 26 novembre 1872. Le 12 février 1876, il fut nommé doyen de Merville.

Nous apprenons également la mort de M. l'abbé Louis Delannoy, né à Neuf-Berquin, le 12 mai 1844, curé démissionnaire de Ramousies.

Un accident de chemin de fer. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit, vendredi après-midi, sur la ligne de Mons à Haumont entre les stations de Cuesmes et de Frameries. On faisait en présence d'ingénieurs de l'Etat belge des essais de machines, quand, par suite d'une fausse manœuvre, une collision se produisit entre deux locomotives. Le choc fut des plus violents et le chauffeur de la machine, qui se trouvait au point d'arrêt, projeté sous les roues est les jambes coupées; il expira presque aussitôt. D'autre part, l'un des machinistes fut grièvement blessé à la tête. Les deux victimes sont de Tergnier. On demanda immédiatement des secours aux gares de Mons et de Frameries; les voies étaient obstruées et les trains du soir ont subi d'assez longs retards.

Maubeuge. — La petite Maria Pontignie, âgée de 5 ans, avait été chargée par ses parents, cultivateurs à Maubeuge (banlieue), de porter à ses sœurs, qui gardaient les vaches dans les champs, un petit réchaud contenant des braises enflammées. En route, le vent chassa sur les vêtements de l'enfant des étincelles qui y mirent le feu.

MM. Vangelaer et Payen, ayant entendu les cris de la pauvre petite, accoururent à son secours, mais elle était déjà gravement brûlée.

Transportée chez ses parents, elle succomba dans la soirée, malgré les soins du docteur Autier.

Un procès macabre. — Le tribunal correctionnel de Valenciennes a condamné hier à 25 fr. d'amende le fossoyeur du cimetière des Anges, Alfred Leleu, qui avait violé la tombe d'une femme Duterne, enterrée en 1881.

Ce misérable avait repris dans le cercueil une bague d'or que la morte portait à son doigt et que Duterne, remarié depuis six mois, désirait vivement pour en faire cadeau à sa seconde femme.

PAS-DE-CALAIS

Encore un notaire arrêté. — La gendarmerie de Norrent-Fontes a arrêté vendredi soir, M. Delcroix, notaire à Saint-Hilaire-Cottes, prévenu de nombreux abus de confiance.

M. Delcroix a été écroué, samedi matin, à la maison d'arrêt de Béthune.

Accident d'appareil à vapeur. — Le ministère des travaux publics porte périodiquement à la connaissance du public, dans le *Journal officiel* un résumé des accidents survenus dans l'emploi des appareils à vapeur.

La dernière notice publiée, à ce sujet, comprenait l'année 1885; l'*Officiel* donne le résumé des accidents arrivés pendant l'année 1886. Nous n'en relevons qu'un seul intéressant la région du Nord et du Pas-de-Calais; le voici :

« Date de l'accident. — (7 octobre 1886). Nature et situation de l'établissement où l'appareil était placé : Sucrerie à Graincourt-les-Havrincourt (Pas-de-Calais) Nature ferme et destination de l'appareil : Chaudière comportant un corps cylindrique horizontal et trois bouilleurs disposés en demi-cercle à la partie intérieure. Les deux bouilleurs latéraux sont tubulaires à retour de flammes, ils ont 6 mètres de longueur et 0 m. 70 de diamètre et contiennent chacun 28 tubes en fer.

Circonstances de l'accident : Le bouilleur tubulaire de droite s'est déchiré sans explosion sur une longueur de 1 m. 28.

» Conséquences de l'accident : Un ouvrier mortellement brûlé. Dégâts matériels peu importants.

» Cause présumée de l'accident : Défaut d'alimentation. Tuyau d'alimentation bouché par un joint plein (très probablement par malveillance). »

BELGIQUE

Mouscron. Dans le compte-rendu des élections communales d'avant-hier, une erreur, dans la transcription des chiffres nous a fait attribuer à M. le notaire Busschaert, candidat catholique, 448 voix, alors qu'il arrive en tête de la liste en ballottage avec 468 voix.

Gand. — Le cercle catholique de Gand a célébré hier les fêtes de son 25e anniversaire. Ces fêtes se sont ouvertes, par une messe solennelle d'actions de grâces célébrée par Mgr Lambrecht, coadjuteur de Mgr l'évêque de Gand.

L'après-midi, 250 convives se pressaient dans la grande salle du Cercle catholique où avait lieu le banquet jubilaire, banquet animé et réussi s'il en fût jamais. De nombreux toast ont été portés : à Léon XIII et au Roi, à Mgr l'Evêque de Gand, au Cercle, à la Droite, à la députation de Gand, à M. Woeste, à la presse et au gouvernement.

M. Woeste, en réponse au toast porté à la Fédération des Cercles catholiques, a prononcé un magnifique discours, dans lequel il a affirmé toute la puissance de la droite belge, grâce à son union et a exposé son programme.

« C'est la défense de la constitution, le développement des libertés publiques, le progrès « self-government » dans le domaine provincial et communal, l'alliance de toutes les forces religieuses et civiles, l'amélioration de notre législation électorale, le souci des problèmes sociaux. »

Sauvés par un gamin de 8 ans. — Un menuisier habitant Molenbeek-St-Jean, s'adonnant à la boissonnet assistant assidu des meetings socialistes, s'entend avec sa femme comme chien et chat.

Dimanche, vers 11 h. 1/2 du soir, il rentra gris. A la suite d'une violente discussion, Henri flanqua à la porte sa femme. Lui, tout en titubant dans sa pauvre chambrette, était tombé sur la table et avait renversé une lampe à pétrole fraîchement remplie d'huile.

Comme une bête inconsciente, l'ivrogne se sauva dans la rue, sans se préoccuper des flammes qui envahissaient son quartier, et alla de nouveau visiter les cabarets.

Les crépitements des flammes furent entendus par un petit gamin de 8 ans, Léopold Smets, qui éveilla ses parents et avec un sang-froid incroyable pour son âge, nu-pieds, n'ayant pour tout costume que sa chemise, à travers la neige qui tombait à gros flocons, alla prévenir le commissaire de police.

Grâce à ce bambin précoce le feu fut éteint à temps.

Prix du pain pour servir de règle aux boulangers. Pain deménage, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers deblé roux ou macaux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.28 c. Pain de deuxième qualité, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 31/0. Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.33 c. Pain de fleur (dit pain français), composé de fleur première qualité, le pain de 125 grammes est taxé à 0.4.375; les deux pains, à 8.750; les quatre pains, à 17.500; les huit pains, à 35 c. Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 7 déc. 1887

Le Maire de Roubaix, A. FAIDHERBE, adjoint.

ETAT-CIVIL. *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 11 décembre.* — Gabrielle De Busschet, rue de Choiseul, fort Mulliez. — Elise Decroly, rue de la Chaussée, 4 — Barthélemi Lemaire, rue de Ma-Campagne, cour Flamencourt, 11. — Joseph Fralhaber, rue Newcomen, 38 ans — Elise Trefoi, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 10. — Louis Legrand, quai de Dunkerque. — Albert Deconinck, rue des Longues Haies, 175. — Sidonie Debruyne, rue de la Guinguette, cour Mullier, 1. — Georges Monbel, rue de Sébastopol, cour Castelain, 6. — Mathilde Dewyndt, rue de Sully, 29. — *Du 12 décembre* — Gustave Rassen, rue Bayart, 5. — Jules Libbrecht, rue de Menin, maisons Bourgeois. — Léopold Burggraeve, rue Lannes, 29 — Gustave Dekeyser, rue d'Estaing, cour Bonnet, 4 — Jeanne Noël, rue Bernard, cour Demarcq, 3. — Valentine Hovine, rue de Tourcoing, 39. — Louis Leveugle, Grande-Rue, 143. — Antoine Verbeke, rue de Blanchemaille. — Léon Ghyselen, rue de France, 134. — *Déclarations de décès du 11 décembre.* — Nelly Lempire, 2 ans 19 jours, rue des Loups, 11. — Alexis Deschand, 86 ans le mois, pensionnaire, aux Petites-Sœurs, rue Saint-Jean. — Benoit Parmentier, 7 mois 15 jours, rue de la Basse-Masure, cour Agache. — Achille Lepers, 20 ans 7 mois, rue de Turgot, 30. — *Du 12 décembre* — Georges Lefebvre, 3 ans, rue Lannes, 10. — Léon Lernou, 3 mois, rue Jean-Bart, 27. — Marie Helinckx, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Nathalie Warnier, 2 ans, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, 15. — Alfred Brunin, 2 mois, rue du Fort, 104. — Julienne Gallez, 3 ans, sentier du Ballon, cour Caby, 1.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 4 au 11 décembre.* — Georges Dheedene, rue du Moulin. — Hermance Barenne, Carrière des Prés. — Arthur Vanbeselaere, Place — Pievre Helin, Houzarde. — Emile Dedeyne, Petit-Tourcoing. — Pierre Brule, Sartel. — Germaine Delcambre, Vieille Place. — Henri Mercier, Beulien. — Odile Leveugle, Sartel. — Germaine Dhuist, Place. — *Publications de mariages du 11 décembre.* — Charles De Buyser, 27 ans, tisserand, et Elise Vancallemont, 21 ans, éplucheuse. — Jean-Louis Demarque, 26 ans, rattacheur, et Philomène Blondeau, 21 ans, journalière. — Jean-Baptiste Duportail, 25 ans, boulanger, et Rosine Verdonck, 23 ans, fille de boutique. — *Déclarations de décès du 4 au 11 décembre.* — Adelaide Codron, 63 ans, 2 mois, tisserand, Epeule. — Judith Dhuist, 51 ans 8 mois, marchande, Place. — Rosalie Bulteel, 72 ans 6 mois sans profession, Marlière. — Julie Duverneau, 66 ans 4 mois, ménagère, Tonquet. — Louis Voet, 65 ans 9 mois, jou ralier, Vieille-Place. — Julie Salembier, 50 ans 2 mois, tisserande, Bas-Chemin. — Charlotte Lepers, 79 ans 4 mois, ménagère, Vieille Place. — Jules Dubar, 8 mois, Paradis. — Leonie Lobelle, 14 ans 1 mois, ménagère, Marlière. — Charles Dardasse, 78 ans 10 mois, sans profession, Carluyère.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 5 au 11 décembre.* — Jean Liénard, rue des Ogiers — Clémence Malfait, rue de Wasquehal. — Elodie Berghman, rue de Wasquehal — Jean-Baptiste Duc, rue des Ogiers. — Blanche Rotsaert, rue de la Limite — Marie Goemans, rue d'Alger. — *Mariages.* — Charles Delesquail, 25 ans, employé, et Maria Dubar, 25 ans, sans profession — Florimond Desbarbieux, 23 ans, ferblantier, et Emma Smaggha, 24 ans, servante. — Louis Bayart, 20 ans, tisserand, à Roubaix, et Marie Cerman, 21 ans, peigneuse. — Jean Baptiste Lézy, 22 ans, cordonnier, à Roubaix, et Sophie Lefebvre, 26 ans, journalière. — *Déclarations de décès du 5 au 11 décembre.* — Eulalie Steyaert, 65 ans 8 mois, rue Négrier. — Julia Vandewoghe, 5 mois, rue de la Makelerie. — Carpreau, présenté sans vie. — Henri Hequette, 23 ans, rue de l'Avenir — Henri Noclain, 1 mois, 12 jours, rue Jacquart. — Charles Blanquart, 57 ans 3 mois, rue Gambetta.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 10 décembre.* — Léon Detavernier, rue Dumortier. — Georges Desrousseaux, rue Notre-Dame — François Dejoncke, rue de Gand. — *Du 11.* — Joseph Bernard, Grand'Place. Mathilde Lepers, rue de la Croix-Blanche. — Jules Delplanque, rue Leronge. — Germaine Taillier, rue Alber. — Jean Depinoy, Blan-Seau. — Maria Beauschaert, rue des Phalempins. — Georges Decroix, rue des 15 bonnetiles. — François Dujardin, Clinquet. — Louise Gosselin, rue Ste-Barbe. — *Déclarations de décès du 10 décembre.* — Louise Varlinchourt, 60 ans, sans profession, rue Victor Hugo. — Henri Cornaert, 78 ans 5 mois, sans profession, rue de Lille. — Henri Beuvraynck, 2 ans 6 mois, tisserand, hôpital civil. — Pauline Luddens, 50 ans 5 mois, sans profession, hôpital civil. — Louise Marquant, 20 ans 3 mois, doublonse, aux Tossée.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 4 au 10 décembre* — Jules Lecourt, pavé de Linselle. — *Déclarations de décès,* — Jean Desbonnets, 4 ans, au bel Arbre. — Jules Lecourt, 1 jour, pavé de Linselles.

FLERS-LILLE. — *Déclarations de naissances du 5 au 10 décembre.* — Paul Desplanques, au Bourg — Edouard Lemaire, au Recueil. — Marguerite Marescaux, la Cousinerie. — Blanche Gérard, petit Hersaux. — *Publications de mariages.* — J. B. Dumouchin, 22 ans, journalier, à Annapes, et Appoline Boutemy, 23 ans, dévideuse. — *Mariages.* — Désiré Desprez, 32 ans, tourneur en fer, et Eugenie Masquelier, 33 ans, couturière.

Convois funèbres & Obits

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 14 décembre 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise-Augustine CASTEL, veuve de M. Louis LEFEBVRE, décédée à Roubaix, le 13 novembre 1887, dans sa 68e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 14 décembre 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Pauline-Virginie BETTREMIEUX, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1886, dans sa 46e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 14 décembre 1887, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Eugénie SCAMPS, épouse de Monsieur Auguste DELYS, décédée à Roubaix, le 9 décembre 1886, dans sa 47e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

Une tortue dans l'estomac. — Mlle Rendau, une jeune fille de dix-neuf ans, est morte à Chicago dans les circonstances les plus extraordinaires.

Quoiqu'elle fût sujette depuis quelque temps à de fréquentes crampes d'estomac et à des vomissements, dont les médecins ne pouvaient s'expliquer la cause, Mlle Rendau, à cela près, paraissait avoir une bonne santé. Mais, ces jours derniers, elle a été prise d'une crise violente, au cours de laquelle elle a rendu par la bouche une petite tortue vivante dont l'écaille était grande comme une pièce de cinquante cents. On croyait Mlle Rendau sauvée. Mais presque aussitôt après, tous ses membres ont enflé dans des proportions effrayantes et cette infortunée a expiré le lendemain.

Le médecin qui soignait Mlle Rendau conserve la tortue, que l'on suppose être née dans l'estomac de la jeune fille de quelque œuf que celle-ci aura avalé en buvant de l'eau du lac Michigan.

La Saint-Nicolas à la cour du prince impérial d'Autriche. — Lundi, après-midi, tous les préparatifs étaient faits, dans la *Nursery* de la petite princesse Elisabeth, la fille du prince Rodolphe et de la princesse Stéphanie, pour recevoir dignement le patron des enfants sages.

A six heures précises, le saint, vêtu de sa houppelande et affublé d'une longue barbe blanche, fit son entrée et posa à la jeune princesse toutes sortes de questions indiscrètes sur ses petits travers, sur le zèle qu'elle met à dire ses prières et à apprendre le hongrois.

Commes les réponses furent toutes satisfaisantes, saint Nicolas découvrit, sans trop de gronderies, la corbeille des présents de la famille impériale et partit, laissant la princesse à sa joie, sans avoir trahi par aucun geste qu'il n'était autre que la bonne, habillement travestie, de la petite Elisabeth.

TRIBUNAUX

POLICE CORRECTIONNELLE DE PARIS

Le vieux général de Mme Limouzin

En attendant la reprise du procès Caffarel, qui reviendra la semaine prochaine devant la 10e Chambre, quand l'incident des fausses lettres attribuées à M. Wilson, aura été vidé par un arrêt de non-lieu prévu pour aujourd'hui même, Mme Limouzin continue d'occuper les tribunaux de sa peu intéressante personne.

Elle était cité hier, pour abus de confiance, devant la 8e Chambre, présidée par M. Delegorgue, à la requête d'un changeur des Batignolles, M. M. Labbey.

Le plaignant avait prêté une somme de 550 fr. l'été dernier, à Mme Limouzin, qui lui avait laissé pour gage, un certain nombre de reconnaissances du Mont-de-Piété, représentant l'engagement de 5.000 francs de bijoux.

Quelques semaines plus tard, Mme Limouzin reparaissait chez M. Labbey. Elle l